



POLITIQUE SMOE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE DU KEF

À travers une démarche inclusive et participative de mise en cohérence des éléments qui constituent notre système de gouvernance institutionnelle soutenant l'employabilité, l'École Supérieure d'Agriculture du Kef (ESAK) forme chaque année, depuis 1976, des étudiants aux compétences théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de l'agriculture et ambitionne d'atteindre une performance globale par le déploiement d'une culture d'amélioration organisationnelle qui doit se refléter dans ses pratiques efficaces de management éducatif, de promotion de la recherche par la stimulation de l'excellence et de l'innovation.

À l'ESAK, les étudiants sont au centre de la dynamique d'enseignement et pour mieux cerner leurs besoins et attentes, le directeur de l'ESAK s'engage à satisfaire les exigences applicables, à tenir compte des besoins et attentes des parties intéressées, à mettre en œuvre et améliorer en continue le SMOE, à considérer la responsabilité sociétale par sa contribution nationale au développement économique et social et à favoriser la gestion de la propriété intellectuelle.

Cette politique, vient à l'appui de la mission et de la vision de l'ESAK et doit concrétiser par de nouvelles approches de l'enseignement et de l'apprentissage, des parcours toujours davantage centrés sur les apprenants et d'ancrer les axes structurants de développement en recherche et en innovation tout en tenant compte des évolutions pédagogiques, didactiques, scientifiques et techniques pertinentes.

Les objectifs généraux et spécifiques visés par cette politique sont les suivants :

- Un positionnement académique, social et culturel renforçant l'ancrage de l'ESAK dans le paysage régional, national, méditerranéen et international ;
- Une formation innovante et évolutive des apprenants capable de s'adapter aux besoins du marché de l'emploi et de l'environnement entrepreneurial ;
- Un emploi de pratiques pédagogiques innovantes, évolutives répondant aux besoins et attentes de nos apprenants et de toutes les parties intéressées ;
- Une recherche d'excellence permettant d'offrir des solutions à des problèmes concrets et d'atteindre les défis présents et futurs en concordance avec la politique nationale;
- Une relation mutuellement enrichissante avec les acteurs, régionaux, nationaux et internationaux ;
- Une organisation et une gouvernance efficaces et efficientes en amélioration continue ;
- Un maintien des équipements et des installations parallèlement aux progrès scientifiques et techniques.

Ces objectifs s'entendent dans un cadre managérial qui favorise l'épanouissement du personnel administratif, académique et apprenants, et qui consolide l'intégrité et la confiance au sein du milieu de travail. Notre démarche doit assurer une meilleure maîtrise de nos activités, les améliorer et développer l'esprit collaboratif.

Nous veillons à ce que cette politique soit adoptée à tous les niveaux, par tous les acteurs de l'ESAK en favorisant leur implication pour atteindre l'excellence. Cette politique ainsi que ses objectifs, sont contrôlés périodiquement et améliorés en constance moyennant des revues de direction.

Le directeur

Date: 14/05/2024

Prof. Mongi MELKI
Directeur Général
École Supérieure d'Agriculture du Kef



Engagement SMOE de l'École Supérieure d'Agriculture du Kef

IDS-FR-01-00

Date :
12/05/2024

ENGAGEMENT & LEADERSHIPS DE LA DIRECTION

Notre décision et notre engagement pour la mise en place et le maintien de notre Système de Management des Organismes d'éducation (SMOE) et le système d'accréditation du parcours Ingénieur émanent de notre volonté d'amélioration continue, de visibilité nationale et internationale et d'un choix délibéré découlant de notre souci de déploiement d'une culture de management de l'éducation, pour cela le Directeur Général de l'Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef, les directeurs de stages, des études et des départements s'engagent à :

- Soutenir la mise en œuvre durable de la vision éducative et des concepts pédagogiques associés ;
- Assumer la responsabilité de l'efficacité du système management des organismes d'éducation ;
- Établir, développer et tenir à jour le plan stratégique de l'ESAK ;
- S'assurer que notre politique et nos objectifs sont établis selon le SMOE et qu'ils seront mis à jour et compatibles avec le contexte de l'ESAK ;
- S'assurer que les exigences liées au système management des organismes d'éducation sont intégrées aux processus métiers de l'ESAK ;
- Promouvoir l'utilisation de l'approche processus et de l'approche fondée sur les risques, afin d'assurer un pilotage efficace de nos activités managériales et opérationnelles ;
- S'assurer que les ressources requises pour le système management des organismes d'éducation sont disponibles et entretenues
- Communiquer sur l'importance de disposer un système management des organismes d'éducation efficace et de se conformer aux exigences internes et aux exigences applicables liées à nos activités.
- Veiller à ce que le système management des organismes d'éducation atteigne le ou les résultats attendus ;
- Inciter, orienter et soutenir les personnes pour qu'elles contribuent à l'efficacité du système management des organismes d'éducation et promouvoir l'amélioration continue ;
- Soutenir les autres rôles managériaux pertinents afin de démontrer leurs responsabilités dans leurs domaines respectifs ;
- Encourager la sensibilisation du personnel pédagogique et administratif sur l'importance de leur contribution à l'efficacité du SMOE y compris aux effets bénéfiques d'une amélioration de leurs performances au cours de nos activités quotidiennes ;
- S'assurer que les exigences en matière d'éducation des apprenants de l'ESAK, y compris les besoins particuliers, sont identifiées et prises en compte ;
- Prendre en compte et promouvoir les principes de la responsabilité sociétale.
- Soutenir les responsabilités clés au sein de l'ESAK dans leurs domaines respectifs afin de garantir un environnement nécessaire à la mise en œuvre de ses processus et à l'obtention de la conformité des produits et des services éducatifs adéquats pour la mise en œuvre de nos activités.

Nous remercions les signataires de leur contribution à promouvoir la culture SMOE au niveau de l'ESAK et de leur engagement vis-à-vis du système de management des organismes d'éducation et du système d'accréditation comme étant un fort témoignage de leadership.

Signature des directeurs

Prof. Mong MELKI
Directeur Général
Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef

Département Sciences
Agronomiques et Economie
Rurale
Sad Addine

Ecole Supérieure d'Agriculture
du Kef
Direction des Etudes

Signé: Dr. Ymin Chogrami

Ecole Supérieure d'Agriculture
du Kef
Direction des Stages
Signé: Dr. Hana Chida



MISSION, VISION ET VALEURS DE L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DU KEF

MISSION :

L'Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef (ESAK) assure une formation pluridisciplinaire de qualité aux apprenants ingénieurs agronomes dans la spécialité sciences agronomiques et aux licenciés en techniques de production agricoles.

VISION :

Garantir un enseignement assurant un haut niveau de qualification pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle et une bonne préparation pour poursuivre les études vers la recherche et l'enseignement agricole.

VALEURS :

- Créativité
- Responsabilité sociétale
- Citoyenneté
- Démocratie et la liberté
- Ethique
- Egalité
- Equité
- Intégrité
- Tolérance
- Transparence.

Le directeur de l'ESAK

Date:12/05/2024

Prof. Mongi MELKI
Directeur Général
Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef